



Commune de Briscous

Salles communales – Tarifs communaux

- Décisions du Maire n°10 du 10/12/2025, n°11 du 19/12/2025 et n°12 du 19/12/2025
- Décision du Maire n°1 du 12/05/2026

Espace culturel Bixinto Tarifs hors prestation technique

Associations communales

- 1 journée : gratuit dans la limite de 2 jours par an
- 2 jours en semaine : gratuit dans la limite de 2 jours par an
- Week-end : gratuit dans la limite de 2 jours par an

Organismes ou entreprises domiciliées dans la commune (inclus syndic de copropriété de résidences sises à Briscous)

- 3 heures : 100,00€
- 1 journée : 400,00€
- 2 jours en semaine : 600,00€
- Week-end : 800,00€

Organismes ou entreprises extérieures à la commune

- 1 journée : 600,00€
- 2 jours en semaine : 1000,00€
- Week-end : 1200,00€
- Caution (organismes ou entreprises extérieures à la commune uniquement) : 1500,00€

Biltoki (Petite salle)

Associations et habitants de la commune – 1 utilisation par an

- Associations communales : gratuit
- Samedi, dimanche et jours fériés : 200,00€
- Caution : 1500,00€

Chaises et tables

Gratuité pour les associations communales

- Tables : 2,00€
- Chaises : 0,50€
- Caution (particuliers uniquement) : 100,00€

Stationnement des véhicules de vente

Demande écrite de stationnement à adresser à la Mairie payable d'avance

- Au mois, pour 1 utilisation par semaine : 15,00€
- Au mois, pour 3 utilisations par semaine : 30,00€

Spectacles itinérants

Payable d'avance

- Cirques, marionnettes... (sans branchement) : 100,00€

Salle du dojo à Lokarri

Habitants de la commune

- Samedi – dimanche - jours fériés : 130,00€
- Caution : 750,00€